



Le Pôle Soins « ESAD (Equipe Spécifique Alzheimer à Domicile)»

Dans le cadre du plan Alzheimer, le SSIAD s'est renforcé d'une équipe « ESAD » afin de réaliser des séances personnalisées de réhabilitation pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladie apparentées.

L'équipe se compose d'une infirmière, un ergothérapeute, un psychomotricien, des assistantes de soins en gérontologie.

Les interventions sont intégralement prises en charges par l'assurance maladie.
Aucune participation financière n'est demandée.

Les critères de prise en charge

- Vous devez résider dans une des communes du territoire de l'ESAD
- Peu importe votre âge
- Vous devez être atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée à un stade précoce ou modéré.

Quelles sont missions ?

- Assurer à la personne âgée, sur prescription médicale, des séances de réhabilitation
- Préserver son autonomie en l'aidant au maintien des capacités existantes en fonction des habitudes de vie de la personne
- Proposer des modes de communication verbale et non verbale pour les aidants
- Conseiller l'adaptation du domicile avec le concours de l'ergothérapeute

